



# Togo : Les volontaires nationaux désormais couverts par une assurance maladie

*Les volontaires nationaux de compétence bénéficient désormais d'une assurance maladie. Ceci à la faveur d'une convention signée ce jeudi 09 août entre l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) et l'Institut national d'assurance maladie (INAM). Une nouvelle initiative qui permettra de renforcer le dispositif existant depuis 2011 en matière de couverture sociale notamment les risques professionnels avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).*

A ce jour, 2208 volontaires nationaux de compétences se sont inscrits et immatriculés dans la base des assurés de l'INAM et vont bientôt bénéficier des prestations de l'Institut.

« En plus d'eux, s'ajoutent leurs ayants droit, en l'occurrence leur famille (conjoint et enfants d'âge mineur), faisant au total, 3 800 bénéficiaires que l'Agence nationale du volontariat au Togo prend en charge à travers une cotisation mensuelle sans aucune retenue sur les allocations des volontaires principaux assurés », a déclaré Omar Agbangba, Directeur général de l'ANVT.

La Directrice générale de l'INAM, Mme Myriam d'Almeida Dossou a pour sa part indiqué que cette convention facilitera désormais l'accès des soins aux volontaires nationaux et leurs

familles respectives. Elle a invité les nouveaux souscrits à faire un bon usage de cette couverture santé qui leur est offerte.

Selon les termes de la convention, l'ANVT s'engage à verser 150.000.000 de F CFA par an à l'INAM, afin de permettre aux volontaires de jouir de la couverture médicale. Cette dernière prend en compte les hospitalisations, les consultations, les différents actes médicaux, les médicaments bref tout ce qui est couvert en dehors des maladies chroniques.

Faire du volontariat national un outil d'épanouissement de la jeunesse, telle est la volonté des autorités togolaise. « *L'ambition du gouvernement est bien évidemment de toucher tous les jeunes togolais sans emploi ou primo demandeurs d'emploi, où qu'ils soient, afin de leur permettre de participer eux aussi aux solutions de développement du pays* », a expliqué la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

**Cris DADA**

---



**Des vagues d'indignation**

# **suite aux actes de profanation de mosquées à Lomé**

*Depuis quelques jours, certaines mosquées de la préfecture d'Agoè dans la banlieue nord de Lomé font l'objet de profanation par des individus non encore identifiés. Des faits qui suscitent de vives réactions aussi bien du Gouvernement que de la communauté musulmane. Ce mardi, c'est l'Union musulmane du Togo (UMT) qui est en effet montée au créneau pour condamner ces actes qualifiés d' « ignobles » et de « provocation ».*

Pour l'UMT, ces actes sont « inacceptables » et sont synonymes d'une guerre déclarée à l'Islam et à Dieu. « Les auteurs de ces actes de vandalisme qui cherchent à mettre en péril le vivre ensemble religieux et l'entente inter-religions au Togo ne verront pas leurs objectifs atteints et les musulmans vivront en parfaite harmonie comme toujours avec toutes les obédiences religieuses », a indiqué le président de l'UMT, Inoussa Bouraïma qui appelle à plus de vigilance dans la sécurisation des lieux de culte.

Il n'a pas manqué d'inviter la population à dénoncer auprès des autorités les auteurs de ces actes de vandalisme, et la communauté musulmane à ne pas céder aux provocations.

Ces actes sont qualifiés d' « ignobles » par le Ministre de la sécurité et de la protection civile, Damehame Yark qui, accompagné de son collègue Pius Agbetomey en charge de la justice, est allé constater lundi, l'ampleur des dégâts : des Corans déchirés ou brûlés de même que des nattes, des tapis et autres objets se trouvant dans ces mosquées.

*« Je ne sait pas si ce sont des êtres humains qui posent ces actes ou ce sont des animaux. Si ce sont des êtres humains,*

*qu'ils se ressaisissent. Nos investigations sont lancées et tôt ou tard, on mettra la main sur les auteurs de ces actes ignobles qui ne reflètent pas le togolais », a déclaré le ministre Yark.*

*Les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête pour mettre la main sur les auteurs de ces actes. « On arrivera à découvrir les auteurs de ces actes de vandalisme qui ont pour objectif de mettre en mal l'harmonie et la paix intercommunautaire. Si Dieu lève le masque sur les fauteurs de troubles, nous serons prêts à agir sans relâche et avec fermeté contre ces profanateurs », a promis le Ministre Pius Agbetomey.*

Il faut souligner que ces actes interviennent alors que le pays traverse depuis bientôt un an, une crise socio politique qui a amené les Chefs d'Etat de la CEDEAO à proposer le 31 juillet dernier, une feuille de route devant permettre au pays d'en finir de manière durable avec la crise.

## **Cris DADA**

---



# **Togo/ Hadj 2018 : Départ de la première vague de 437**

# pèlerins pour la Mecque

*Ils sont en tout 437 pèlerins togolais à prendre ce samedi 04 juillet, leur vol pour la Mecque en Arabie Saoudite où ils vont accomplir les rites du Hadj.*

C'est la première vague des 2.100 pèlerins retenus pour se rendre à la Mecque cette année dans le cadre du pèlerinage, un des piliers de l'islam.

Des vols spéciaux sont prévus dans les prochains jours pour les autres vagues. Avant de rallier la Mecque pour les rites du Hadj proprement dits, les pèlerins feront d'abord escale dans la ville sainte de Médine pour toucher du doigt des vestiges de la religion islamique.

Le pèlerinage à la Mecque est le 5ème pilier de l'Islam, il est recommandé aux fidèles d'Allah d'effectuer au moins une fois ce voyage (conformément à leurs moyens), pour prier et avoir des bénédictions. Selon la tradition musulmane, le pèlerinage permet l'expiation et la rémission des péchés.

Les pèlerins ont été salués à leur départ par le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehame, responsable de la Commission Nationale du Hadj (CNJ). Déjà hier vendredi, une prière a été dite à la mosquée de la maison du Hadj pour implorer la bénédiction d'Allah sur les pèlerins et sur le Togo.

**David**

---



# Déjà 286 morts dans les accidents de circulation en 2018 au Togo

*Ce sont des chiffres qui doivent davantage amener les usagers de la route à une prise de conscience. Entre Janvier et Juin 2018, c'est en tout 286 personnes qui ont trouvé la mort dans 2 840 accidents de circulation qui ont par ailleurs fait 3 817 blessés, selon un bilan présenté ce vendredi 03 juillet à Lomé par le Ministre de la sécurité, Damehame yark qui avait à ses côtés son collègue en charge des transports, Ninsao Gnofam.*

Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'année dernière où il avait été enregistré par les forces de sécurité au cours de la même période, 2622 cas d'accidents avec 265 morts et 3379 blessés.

Les causes identifiées sont multiples et demeurent les mêmes : les excès de vitesse, les surcharges, la conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de substances psychotropes, le non respect ou l'absence de dispositions de sécurité (casques, ceinture de sécurité, siège-auto pour enfants...), la distraction au volant en raison de l'usage du téléphone portable. Bref, le non respect du code de la route.

Les ministres ont encore une fois attiré l'attention des usagers de la route notamment les conducteurs et les transporteurs à plus de vigilance. « Nous avons l'impression

*que toutes les campagnes menées ne disent rien aux gens. Le code de la route n'est pas fait pour rien », a indiqué le ministre de la sécurité.*

Les deux ministres ont saisi l'occasion de cette sortie médiatique pour également présenter la situation de la criminalité au premier semestre de 2018. Les principaux faits criminels signalés sur l'ensemble du territoire font état de 14 braquages, 23 vols à main armée, 70 meurtre/ lynchage, 72 cambriolages (dont 44 à Lomé et ses environs et 21 dans la préfecture d'Agoè Nyivé) et 06 enlèvements. Ces faits ont occasionné plus d'une cinquantaine de morts et une trentaine de blessés.

Néanmoins, des opérations menées par les forces de sécurité ont permis de neutraliser ou d'arrêter des malfrats dans plusieurs localités du pays. L'opération « KOUDANLGOU 2018 » menée du 15 au 18 mai 2018 dans la partie Nord de la région des Savanes a permis de démanteler et mettre hors d'état de nuire des réseaux criminels opérant dans le quadrilatère Nayergou – Loko – Tchamonga – Mandouri – Cinkassé. En outre, treize (13) présumés "gaymen" béninois interpellés dans les quartiers de Lomé ont été remis à la police béninoise en application des accords de coopération en matière de police criminelle qui lient le Bénin et le Togo.

## **David**



# **Le SYNBANK en congrès statutaire pour le renouvellement de ses instances**

*Les travaux du 9<sup>e</sup> congrès statutaire du Syndicat des Employés et Cadres des Banques, des Etablissements financiers et des Assurances du Togo (SYNBANK) prennent fin ce samedi 28 juillet 2018, occasion pour les membres de ce syndicat d'adapter les textes statutaires aux réalités actuelles et d'élire par la même occasion, un nouveau bureau pour les quatre prochaines années.*

C'est la gent féminine qui est à l'honneur au cours des deux jours de travaux à travers le thème : « *Les femmes dans les syndicats : une nouvelle donne* ». Ledit thème part du constat selon lequel, la présence des femmes à des instances syndicales est très faible.

Ainsi, à travers ce thème, le Synbank fait un appel aux femmes des banques, des établissements financiers et des assurances à se mobiliser pour se présenter aux élections des délégués du personnel de leurs entreprises, car la défense des intérêts matériels et moraux des salariés est une affaire de tous.

Durant les travaux de ce 9<sup>e</sup> congrès, les participants auront à revoir les textes statutaires du mouvement et d'élire un nouveau bureau pour les quatre années à venir.

Pour la Secrétaire Générale sortante du synbank, la mutation profonde dans certaines de leurs institutions constitue de véritables défis auxquels il faut faire face. « *Il faudra mettre à profit ce temps de réflexion collective pour analyser au mieux le contexte, le sens des mutations mises en œuvre dans notre secteur d'activités, en déduire la stratégie la*



*plus efficace »*, a relevé Mme Joséphine Patassé.

*Aussi, a-t-elle précisé, « le temps présent pose bien des questions, marque un tournant dans la conception de nos organisations syndicales. C'est pourquoi l'occasion doit être de refonder un nouveau pacte social pour prendre exclusivement en compte la recherche de l'intérêt général profitable à tous ».*

La présidente de la Commission préparatoire, Mme Afiavi Djossouvi a à l'ouverture des activités de ce congrès, rappelé aux congressistes l'intérêt de l'événement avant de les convier à s'impliquer pleinement pour de très bonnes résolutions. *« C'est un évènement important dans la vie d'un mouvement syndical. Il constitue un nouveau départ pour de meilleurs résultats. Les congressistes ont donc pour mission de participer pleinement aux travaux afin d'aboutir à de très bonnes résolutions »*, a-t-elle indiqué.

En rappel, le Synbank est l'une des huit composantes de la Centrale syndicale du Groupe des Syndicats Autonomes (GSA).

## **Espoir AMEHOASSI**

---



# **11 morts dans un accident de**

# **circulation sur la nationale n°1 dans la préfecture de Sotouboua**

*Onze (11) morts, deux blessés graves et des dégâts matériels : c'est le bilan d'un accident de circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi sur la route nationale n°1 à la sortie nord du village de Tchébébé dans la préfecture de Sotouboua (région centrale).*

Selon un communiqué du Ministre de la sécurité et de la protection civile rendu public ce vendredi, il s'agit d'un véhicule de 15 places immatriculé TG 4054 AQ affecté au transport de passagers et circulant dans le sens sud-nord ayant quitté Lomé en direction de Kétao, qui est rentré sous un camion semi-remorque stationné suite à une panne, et sans aucune signalisation.

Le bilan de cet accident est de 11 morts, dont 09 sur le lieu du drame, et 02 autres qui ont succombé plus tard des suites de leurs blessures à l'hôpital, et de deux blessés graves notamment le conducteur du bus et une fillette.

Avec l'aide de la population, des secours d'urgence sont organisés par les forces de sécurité, lesquels secours ont permis d'une part d'évacuer les blessés vers le centre hospitalier préfectoral de Sotouboua et au centre hospitalier régional de Sokodé pour des soins, et d'autre part de déposer les morts à la morgue de Sokodé.

Le Ministre Damehame Yark en charge de la Sécurité et de la protection civile a au nom du Gouvernement présenté ses condoléances aux familles éplorées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Il a par ailleurs appelé les usagers de la route à observer scrupuleusement les prescriptions du code de la route notamment en évitant les

excès de vitesse, le surcharge et en respectant la mesure de restriction de circulation des camions semi-remorques au-delà de 22 heures, souvent cause de pareil drame.

**David**

---



## **Deux hommes abattus par la Police dans le quartier SAGBADO à Lomé**

*Dans la nuit de mercredi à jeudi, deux présumés braqueurs ont été abattus dans la zone de Sagbado au nord ouest de Lomé par une équipe d'intervention de la Police nationale, a-t-on appris de source officielle.*

Les informations communiquées par la Police nationale font en effet état de ce que les deux individus avaient été aperçus par une équipe du Groupement d'intervention de la police nationale (GIPN) en patrouille. Voyant leur comportement suspect, l'équipe de la patrouille les avait sommés de s'arrêter en vain.

C'est alors que les deux hommes ont tenté de s'échapper, après avoir fait demi-tour. Dans la course poursuite qui a suivi, les deux hommes avaient ouvert le feu sur les agents de la Police. Ils seront ensuite mortellement atteints par la

riposte des forces de sécurité.

La Police nationale précise qu'une fouille effectuée sur les deux corps, a permis de retrouver deux armes de fabrication artisanale, une fronde et d'autres objets tranchants.

## La Rédaction

---



# Ouverture d'une nouvelle boutique de TOGOCEL dans le canton d'Agoè-Nyivé à Lomé

*L'opérateur de téléphonie mobile Togo Cellulaire dispose d'une nouvelle boutique située à Agoè Nyivémé au lieu dit BKS dans la banlieue nord de Lomé. Elle a été inaugurée ce jeudi 19 juillet pour le bonheur des clients de cette zone.*

L'ouverture de cette boutique intervient après celle d'Akodésséwa et de Legbassito en début de semaine. L'objectif, selon les premiers responsables de la société, est de se rapprocher d'avantage de la clientèle. Ces nouvelles boutiques disposent de tous les services des agences conventionnelles de Togocell.

*« Togo Cellulaire étant une société leader sur le marché, a choisi Agoè-Nyivé, le canton le plus grand du Togo pour donner*

*le ton général de sa politique de proximité en cours de mise en œuvre. Agoè-Nyivé est un grand canton qui a besoin de beaucoup de points de vente et surtout de service. Les clients ont accès à tous les services dans ces boutiques », a expliqué Ago Bazaa Bawbady, Directeur commercial et marketing de Togocell.*

*« On est en train de travailler pour développer tous les services du Groupe TogoCom, et les structures qu'on met en place devraient permettre à tous nos abonnés de trouver n'importe quels services dans ces boutiques. Agoè, c'est un choix de référence parce que c'est le plus grand canton du Togo », a-t-il ajouté, précisant qu'à Togocell, le client est au centre de toutes les activités : « On n'est pas satisfait quand le client n'est pas satisfait. Nous travaillons dans la perfection. Nous sommes rentrés dans une politique de qualité, et mettre en place une politique de qualité, c'est accepter de s'améliorer ».*

Les responsables de la société sont en train de travailler pour l'ouverture de la 4G aux clients avec toutes les possibilités permettant de pouvoir utiliser aisément les nouveaux services liés à la transmission de données communément appelées DATA.

D'autres boutiques seront ouvertes dans les prochains jours à Lomé et dans plusieurs autres localités du pays.

**David**



# Formation sur la Décentralisation : Cap sur les chefs lieux de préfecture !

*Dans le souci de permettre aux leaders d'opinions de bien maîtriser les notions de décentralisation, de gouvernance locale et de développement à la base, l'ONG IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement), entame le 20 juillet prochain à partir de Tsévié, une série de formation sur la décentralisation et la gouvernance locale dans tous les chefs lieux de préfectures du Togo.*

Ce programme de formation est un volet de l'agenda de la campagne nationale de sensibilisation sur la décentralisation et le développement communautaire lancée le 14 juin dernier par l'ONG à Lomé.

Les modules des sessions de formation prévues dans les différentes villes du Togo sont relatifs au cadre juridique de la décentralisation (lois, décrets et arrêtés), les avantages, les contraintes et les défis liés à la décentralisation de même que les droits et devoirs des citoyens. « Au total, 3000 personnes au moins seront formées pour cette première phase », indique Pascal Edoh Agbové, Directeur Exécutif de l'ONG IJD.

« Tous les citoyens surtout les leaders d'opinion intéressés par les questions de développement de leurs localités et surtout ceux qui souhaitent mieux comprendre les concepts de décentralisation et de gouvernance locale sont invités à s'inscrire très vite pour participer auxdites formations », a-t-il précisé.

Tous les habitants des villes de l'intérieur du pays qui souhaitent prendre part à ces sessions de formation sont priés

de s'inscrire auprès de l'ONG-IJD au +228 90 77 57 00. L'étape de Lomé démarre quant à elle ce 14 juillet 2018. La campagne se présente comme une contribution à la réussite du processus de décentralisation grâce à un éveil de conscience collective des populations à la base.

**David**

---



## **Togo : Le bus d'une Eglise incendié par des individus non identifiés à Lomé**

*Le bus de l'Eglise Ministère International de Prière de Changement (Temple du Changement) a été victime dans la nuit de dimanche à Lundi, d'un incendie orchestré par des individus non encore identifiés, a-t-on appris cette matinée.*

Selon les informations parvenues à notre Rédaction, le bus de 40 places qui sert de transport gratuit aux fidèles de l'église, a été incendié aux environs de 1h du matin alors qu'il a été garé à la devanture de ce lieu de culte sis à Agoè-Atchanvé dans la banlieue nord de Lomé.

Les auteurs de l'acte de même que les motifs sont pour le moment inconnus. Le Pasteur de l'Eglise, Joseph Adjognon a appelé les fidèles à la prière et à garder toujours la foi en

Dieu. Certaines informations font état de ce que c'est le Pasteur Adjognon qui serait dans le viseur des malfaiteurs.

Une enquête va certainement être ouverte pour situer l'opinion sur cet acte qui a mis les fidèles de l'église en état de choc. Il faut souligner que l'Eglise a célébré en juin dernier, ses 15 années d'existence au Togo.

**La Rédaction**